



Uniquement sur rendez-vous sur les sites de :

- PONT A MOUSSON
- POMPEY
- THIAUCOURT

Tél : 03.83.81.13.30

Association Impulsion 54

Nos locaux à Pont-à-Mousson

53 chemin des XIX Arches, 54700 PONT-À-MOUSSON

Courriel : association@impulsion54700.fr

Web : <http://impulsion54.e-monsite.com>



IMPULSION 54

*Médiation ~ Soutien à la parentalité ~ Espace Rencontre
Analyse de la pratique ~ Formation*

LA MÉDIATION FAMILIALE **Grand Age - Handicap - Aidants/Aidés** **Personnes vulnérables**

Une pratique de résolution
des conflits liés
à ces bouleversements familiaux



IMPULSION 54

53 Chemin des XIX Arches, 54700 PONT-A-MOUSSON
Tél : 03.83.81.13.30 ~ Courriel : association@impulsion54700.fr
Web : <http://impulsion54.e-monsite.com>

Dans quelles situations ?

L'avancée en âge de ses parents, l'arrivée d'un handicap chez l'enfant ou chez un adulte, la survenance d'une maladie peut bouleverser l'équilibre familial et induire des changements. Chaque membre de la famille se retrouve au cœur de l'accompagnement, des décisions et des choix à prendre avec ou pour la personne vulnérable. Chacun, à sa manière, va être impacté.

Des mésententes familiales peuvent apparaître, ou être réactivées lors de ce moment de vie qui engendre des tensions, des bouleversements dans les places de chacun et de la souffrance. La Médiation Familiale accompagne les membres d'une famille dans un espace sécurisant et confidentiel vers une résolution du conflit et la restauration des liens familiaux

Elle s'adresse :

- A toute personne vulnérable souhaitant organiser son quotidien ou sa fin de vie en échangeant avec ses proches ou désirant renouer une relation pour se dire au revoir
- A toute personne vulnérable en rupture de communication, de relation, avec ses enfants adultes, son conjoint
- A tout membre de la famille en situation de désaccord ou d'incompréhension avec les autres membres de la famille face aux diverses obligations ou choix liés à la prise en charge de son parent âgé, son enfant handicapé, son conjoint fragilisé
- Aux aidants en rupture de communication, de relation avec la personne fragile ou ses frères, ses sœurs, son conjoint

Avec qui ? Comment cela fonctionne ?

Le Médiateur Familial est un tiers indépendant, impartial, professionnel diplômé d'Etat. Il vous accueille dans un lieu neutre en toute confidentialité. Il est formé à l'écoute et au rétablissement du dialogue entre les membres d'une même famille. Il va permettre aux familles de trouver par elles-mêmes des solutions à leurs conflits et/ou un meilleur mode de fonctionnement.

L'espace de médiation va faciliter :

- La parole et l'écoute des besoins de tous les membres de la famille y compris ceux de la personne vulnérable
- L'intercompréhension entre les membres d'une famille et le rétablissement d'une communication constructive
- L'émergence de prises de décisions communes autour de l'organisation de la vie quotidienne : santé, financier, hébergement
- L'émergence de solutions au conflit qui puissent répondre aux besoins de chacun.

Combien coûte la Médiation ?

Une participation financière est demandée aux personnes par séance de médiation. Un barème est établi par la CNAM en fonction des ressources et vous sera communiqué lors de la séance d'information.